

FONDATION  
NICOLAS & CHARLOTTE  
DE DINECHIN

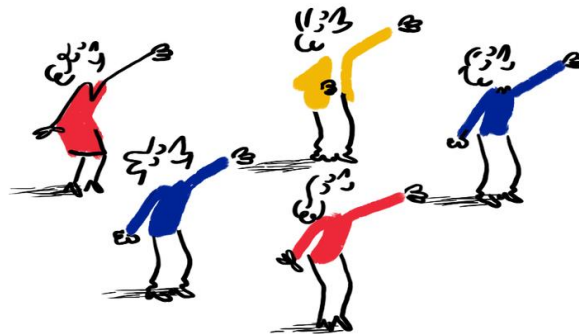
SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION CARITAS FRANCE

AVRIL 2018

En 2018, si l'ISF  
devient l'IFI...



... la générosité reste  
la générosité 



Pour en savoir plus

<https://www.fondationcaritasfrance.org/ifi/>

# FONDATION NICOLAS & CHARLOTTE DE DINECHIN

SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION CARITAS FRANCE

AVRIL 2018

Parents de 3 enfants dont 2 avec des profils à tendance autistique, nous avons créé en 2012 la FONDATION NICOLAS ET CHARLOTTE DE DINECHIN **sous l'égide de la FONDATION CARITAS FRANCE** avec laquelle nous partageons une proximité de valeurs et des objectifs communs : **aider les plus exclus de notre société.**

Ainsi abritée par la Fondation Caritas, la FONDATION NICOLAS ET CHARLOTTE DE DINECHIN peut recevoir tous dons et legs, et faire bénéficier ses donateurs des **avantages fiscaux d'une fondation reconnue d'utilité publique.**

**La Fondation entend apporter son aide aux personnes atteintes de handicap mental et les personnes autistes ou atteintes de troubles du spectre autistique et oriente ses efforts autour de 4 axes majeurs :**

- ✚ Soutenir les projets qui **valorisent la personne humaine dans ses dimensions personnelles, familiales, sociales, spirituelles**, améliorant la qualité de vie des bénéficiaires et respectant leur dignité.
- ✚ Porter une attention spécifique aux personnes handicapées mentales les plus démunies, notamment celles **d'origine modeste ou ayant peu de soutien familial.**
- ✚ Créer des liens privilégiés avec **l'Association Maisons pour la Vie** et d'autres organismes ayant un objet comparable, pour la création de lieux de vie.
- ✚ **Financer et mettre en œuvre des actions spécifiques** : séjours de vacances, ateliers et supports éducatifs, sportifs ou ludiques... Les idées et les besoins ne manquent pas !

**Depuis sa création la Fondation a soutenu de nombreux projets.**

L'année dernière, nous indiquions que la Fondation projetait de financer l'association Maisons pour la Vie pour la création en région parisienne d'une **Maison d'accueil pour personnes adultes autistes ou avec une déficience intellectuelle**

*Cette Maison d'Accueil, Maison Harmonia – Pascale de Dinechin, accueille jour et nuit depuis Septembre 2017 des adultes présentant des troubles de la sphère autistique.*

<http://www.maisonspourlavie.org/maison-harmonia/>

*La Fondation Nicolas et Charlotte souhaite apporter à ce magnifique projet un minimum de EUR 50.000 à EUR 100.000*

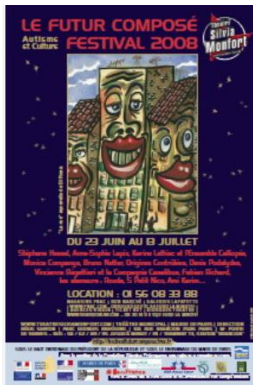
# FONDATION NICOLAS & CHARLOTTE DE DINECHIN

SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION CARITAS FRANCE

AVRIL 2018



A BRAS OUVERTS



## Mécène du Festival du Futur Composé

Depuis quelques années, des établissements spécialisés dans l'accueil de jeunes autistes, se sont organisés en réseau. Ils ont mis des idées et des moyens en commun, souvent en créant des associations culturelles. Cette démarche n'a cessé de s'enrichir et d'impliquer de nouveaux partenaires (malades et handicapés, professionnels, quelques familles, artistes et célèbres ou inconnus, partenaires administratifs et financiers).

La Fondation a financé **l'achat de 2 véhicules** pour permettre les déplacements des habitants, de leurs accompagnateurs : un Kangoo pour les déplacements quotidiens et en ville, un Trafic de 9 places pour les déplacements plus longs et plus lointains.

**Cette année encore, la Fondation a renouvelé son soutien, à cette magnifique association, A Bras Ouverts**, une association, d'inspiration chrétienne, reconnue de bienfaisance qui organise l'accueil par des accompagnateurs bénévoles d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes touchés par un handicap le temps d'un WE ou de vacances. La Fondation finance l'accueil pendant 200 nuits de jeunes dans une magnifique maison totalement adaptée, en Normandie, à 90 km de Paris.

Il s'agit de contribuer à faire évoluer le regard habituellement porté sur les personnes autistes, empreint de nombreux préjugés. Un de ces préjugés extrêmement courants, y compris chez les professionnels, consiste à penser qu'une méthode privilégiée (psychothérapique, chimique, pédagogique, sociale, voire une pratique artistique) peut suffire à répondre aux besoins ou aux problèmes des personnes autistes.

Cette vision est évidemment réductrice ; notre humanité se définit en effet par une grande diversité de nos besoins matériels et intellectuels. L'ensemble des pratiques culturelles réunies par ce festival s'adresse, au quotidien, à un grand nombre de jeunes artistes. C'est l'accès à cet ensemble qui peut réellement avoir un certain poids dans leur vie. Cela ne les guérit pas, même si parfois des progrès spectaculaires passent par-là, mais cela leur permet d'entrer un peu dans la communauté sociale.

## POUR NOUS AIDER A FINANCER LA MAISON HARMONIA – PASCALE DE DINECHIN ET POUR LES AUTRES PROJETS DE LA FONDATION

Les dons peuvent être faits :

- Par chèque en utilisant le bulletin ci-dessous
- En ligne sur le site <https://don.fondationcaritasfrance.org/nicolas-charlotte/>

**Tous les reçus fiscaux sont émis par la Fondation Caritas France et bénéficient des avantages fiscaux liés aux dons et legs dans les conditions de la réglementation fiscale.**

- Si vous êtes assujettis à l'impôt sur le revenu ou que vous étiez assujettis à l'ISF et que vous ne l'êtes plus :
  - \* 66 % de ce don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- Si vous êtes assujettis à **l'IFI**, vous pouvez réduire de votre **IFI** 75 % du montant du don.
  - \* Ainsi, un don de € 2000 vous revient à € 500 et € 2000 sont affectés aux projets soutenus.

Vous pouvez trouver toutes ces informations en détail auprès de :

- Fondation Caritas France : [www.Fondationcaritasfrance.org](http://www.Fondationcaritasfrance.org)
- Fondation Nicolas et Charlotte de Dinechin  
<https://www.fondationcaritasfrance.org/fondations/fondation-nicolas-et-charlotte/>
- Auprès de [thibaud.dedinechin@gmail.com](mailto:thibaud.dedinechin@gmail.com)

Nous vous remercions très chaleureusement pour votre soutien.

Thibaud et Pascale (†) de Dinechin  
Fondateurs

FONDATION  
NICOLAS & CHARLOTTE  
DE DINECHIN

SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION CARITAS FRANCE

AVRIL 2018

**BULLETIN DE SOUTIEN A LA FONDATION NICOLAS ET CHARLOTTE DE DINECHIN**

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville.....

Email..... @.....

**Je souhaite faire un don\* par chèque à la FONDATION NICOLAS ET CHARLOTTE DE DINECHIN**

Je verse la somme de : \_\_\_\_\_ € par chèque,  
libellé à l'ordre de FONDATION NICOLAS ET CHARLOTTE DE DINECHIN envoyé à l'adresse suivante :

**FONDATION NICOLAS ET CHARLOTTE DE DINECHIN**

Fondation Caritas France

106 rue du Bac

75341 Paris Cedex 07

**Je souhaite faire un don\* sur le site <https://don.fondationcaritasfrance.org/nicolas-charlotte/>**

**\* Tout don à la FONDATION NICOLAS ET CHARLOTTE DE DINECHIN permet de bénéficier d'une réduction de l'IFI à hauteur de 75 % du montant du don, ou d'une réduction d'impôts sur le revenu de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.**

Un reçu fiscal sera émis par la Fondation Caritas France. La Fondation Caritas France est reconnue d'utilité publique.